



Au Collège communal
de la Ville de Saint-Ghislain
Rue de Chièvres, 17

7333 Tetre

Objet : demande d'octroi de la prime communale pour l'installation de panneaux photovoltaïques

Mesdames, Messieurs,

Je soussigné(e)

domicilié(e)

sollicite par la présente l'octroi de la prime communale d'un montant forfaitaire de 200 EUR.

N° de compte.....

En annexe, je joins :

- une copie du Permis d'Urbanisme, le cas échéant;
- une copie de la facture et de la preuve de paiement;
- une photographie de l'installation après exécution des travaux;
- une copie du rapport de contrôle de conformité au Règlement général des Installations électrique (RGIE);
- une copie du courrier du Gestion de réseau (GRD) notifiant l'acceptation de la demande de mise en service de l'installation.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à.....le.....

Signature,

Remarque: Le bénéficiaire déclare avoir pris connaissance qu'en cas de fausses déclarations ou de pratiques frauduleuses, il peut, outre encourir des actions pénales et/ou disciplinaires, être obligé de rembourser en tout ou en partie les indemnités déjà perçues. De plus, une exclusion temporaire ou définitive du système de subvention, de l'indemnité ou de l'allocation peut être imposée. (Arrêté Royal du 7 juin 1994, Moniteur belge du 8 juillet 1994).